



SM des Gaves d'Oloron - Aspe - Ossau et de leurs affluents (Siren : 200032332)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Syndicat mixte fermé
Syndicat à la carte	oui
Commune siège	Oloron-Sainte-Marie
Arrondissement	Oloron-Sainte-Marie
Département	Pyrénées-Atlantiques
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	29/05/2012
Date d'effet	29/05/2012

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Nombre de sièges dépend de la population
Nom du président	M. Michel LAURONCE

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	12 place de Jaca
Numéro et libellé dans la voie	BP 67
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	64400 OLORON-SAINTE-MARIE
Téléphone	05 59 10 35 70
Fax	
Courriel	
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Contributions budgétaires des membres
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	40 270
Densité moyenne	31,39

Périmètres

Nombre total de membres : 3

- Dont 3 groupements membres :

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature juridique
64	CC de Lacq-Orthez (200039204)	CC
64	CC du Béarn des Gaves (200067288)	CC
64	CC du Haut Béarn (200067262)	CC

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 2

Compétences exercées par le groupement
Environnement et cadre de vie
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI) - Missions GEMA-PI (items 1°, 2°, 5°, 8° du I de l'article L211-7 du code de l'environnement), à savoir : Aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique, Entretien et aménagement de cours d'eau, canaux, lacs ou plans d'eau, y compris les accès à ces cours d'eau, canaux, lacs ou plans d'eau Protection et restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines Défense contre les inondations - Missions d'animation, de communication et de concertation (item 12° du I de l'article L211-7 du code de l'environnement) Par substitution
Autres
- Autres Par substitution

Adhésion à des groupements

Pas d'adhésion à un groupement

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2019 - millésimée 2016)